



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 DECEMBRE 2025 A 19H

Convocation du 16 octobre 2025

Présents : MM. Christian Lavalette, Christophe Boutet, Eric Chassériaud, Quentin Richard, Aymeric Lhértaud, Mmes Marie-Paule Guéry, Barbara Cornell, Gyslaine Guigné, Magalie Dubroca.

Excusé : M. Jean Yves Baudrit.

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- 1- Projet de réhabilitation du temple – Demandes de subvention.
- 2- Voirie : programme 2026 – complément.
- 3- Convention broyage.
- 4- Personnel de remplacement.
- 5- Bilan investissements 2025.
- 6- Information sur la collecte des déchets ménagers à partir de janvier 2026.

Questions diverses

Tour de table.

### Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### Projet de réhabilitation du temple – Demandes de subvention

Ci-joint le compte rendu de la réunion du 13 aout 2025 concernant le projet de réhabilitation du temple. Le montant du projet est de 300 000 € HT,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux demandes de subvention vont être faites. Le Conseil Municipal donne son accord pour les demandes de subvention : l'une auprès de l'Etat (DETR) de 30 % et l'autre auprès du Département de 25 %.

Si les demandes de subvention sont acceptées, le projet pourra être envisagé.

### Voirie : programme 2026 – complément

En complément il faudrait ajouter :

- La partie haute de la rue du Petit Bois
- La rue de la Rente

Monsieur Boutet Christophe informe le conseil municipal qu'une réunion est prévue le mercredi 7 janvier 2026 avec Monsieur Tremelet du Syndicat de la Voirie.

Ci-joint le tableau des travaux de voirie.

Accord du Conseil Municipal.

## Convention broyage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de broyage établie entre l'entreprise Bardin et la commune va être modifiée.

Le montant annuel de la prestation sera fixé à 12 500€ au maximum pour une durée de 3 ans.

Accord du Conseil Municipal

## Personnel de remplacement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il pourrait être fait appel à une personne pour effectuer des petits travaux de nettoyage (vitres, nettoyage ponctuelles de la salle des fêtes) non pris en compte par les conventions en cours.

Accord du Conseil Municipal.

## Bilan investissements 2025

Ci-joint le tableau des investissements de l'année 2025.

## Information sur la collecte des déchets ménagers à partir de janvier 2026.

La Communauté des Communes de la Haute Saintonge, informe qu'à compter du 13 janvier 2026 la fréquence de la collecte des déchets va être réorganisée.

Les sacs jaunes seront ramassés toutes les semaines.

Les sacs transparents (anciennement sacs noirs) tous les 15 jours.

## Questions diverses

\* Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le tracteur tondeuse doit être réparé.

Les réparations sont assez importantes et on peut donc s'interroger s'il n'y aurait pas lieu de changer de tracteur. Des devis ont été demandés.

M. Eric Chassériaud est chargé de piloter ce dossier avec l'aide de MM. Jean Yves Baudrit et Aymeric Lhéritaud.

Décision début janvier.

\* Madame Gyslaine Guigné demande s'il est possible de remplacer un arbre au Temple.

Accord du Conseil Municipal.

La séance est levée à 20h30.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le jeudi 29 janvier 2026 à 19h.



Le Maire,  
Christian Lavalette.